



NAINVILLE LES ROCHES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

Lundi 16 septembre 2024 à 19h
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2024

Décisions du Maire :

- N° LU 236-05-2024 – Contrat de fourniture de repas pour le restaurant scolaire avec la société YVELINES RESTAURATION à compter du 1^{er} septembre 2024.

Délibérations :

1. Modalité de reversement de la TICFE,
2. Approbation de la convention de partenariat entre le SDIS de l'Essonne et la Commune relative au soutien financier volontaire apporté par la commune au SDIS de l'Essonne sur la période 2025,
3. Changement des tarifs de la restauration scolaire de l'école élémentaire de Nainville-Les-Roches à compter du 1^{er} septembre 2024,
4. Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente « Les Roches »,
5. Modification des tarifs de location de la salle polyvalente « Les Roches »,
6. Création et suppression d'emploi dans le cadre d'un avancement de grade et mise à jour du tableau des emplois,
7. Participation financière versée par les employeurs publics territoriaux pour le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025,
8. Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil,
9. Modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d'Essonne,
10. Désignation d'un coordonnateur et création d'un emploi d'agent recenseur.

Affaires diverses.

Le Maire
Frédéric MOURET

